

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Je soussigné(e), en tant que responsable légal de

Autorise refuse

Que Chambéry Cyclisme Compétition, la FFC et ses structures déconcentrées prennent des photographies / vidéos de mon enfant dans le cadre des activités organisées par l'association, la FFC ou ses structures déconcentrées ;

Que ces photographies / vidéos soient utilisées et diffusées sur les supports de communication suivants : site internet du club, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), flyers et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour, sans contrepartie, d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Signature du représentant légal :

AUTORISATIONS PARENTALES DIVERSES

Je soussigné(e), en tant que responsable légal de

1/ Adhésion du mineur à l'association : autorise mon enfant à adhérer à Chambéry Cyclisme Compétition

2/ Soins médicaux : autorise refuse

Qu'en cas de maladie ou d'accident qui surviendrait à mon enfant et dans le cas où il me serait impossible d'être présent(e) en temps utile, Chambéry Cyclisme Compétition à prendre toutes les dispositions médicales nécessaires, à savoir faire appel aux secours, faire admettre mon enfant dans un hôpital ou clinique et autoriser le médecin ou chirurgien à pratiquer toute intervention jugée indispensable, même sous anesthésie.

NB : en cas d'accident ou maladie, le Chambéry Cyclisme Compétition s'engage à prévenir dans les plus brefs délais les personnes listées sur la fiche de renseignements. N'oubliez pas de nous indiquer tout changement de coordonnées en cours de saison.

3/ Sorties après l'entraînement non accompagnées : autorise refuse

Que mon enfant quitte seul(e) les lieux d'entraînement.



CHAMBERY CYCLISME COMPETITION

NB : le club est responsable des adhérents mineurs uniquement pendant les heures d'entraînement dans les lieux prévus à cet effet. En cas d'autorisation de sortie validée, le club décline toute responsabilité en cas de problèmes qui surviendraient en dehors des lieux et des horaires définis.

4/ Transports : autorise refuse

Que mon enfant effectue des trajets liés à son activité sportive au sein du club (entraînements, manifestations, courses sportives, ...) dans tout véhicule qu'il soit conduit par une personne opérant à titre bénévole ou à titre de transport professionnel.

NB : La responsabilité du club n'est engagée qu'à partir du moment où le représentant légal a confié le mineur à la personne désignée par le club et aux lieux de rendez-vous fixés préalablement au transport.

Signature du représentant légal :

Je soussigné(e), en tant que représentant légal de l'adhérent, atteste :

- L'exactitude des informations fournies dans ce bulletin et dans la fiche de renseignements ;
- M'engager à prendre connaissance du Règlement Intérieur de l'association et à le respecter. A

Chambéry, fait le

Signature du représentant légal :

